

i.A.22.14.7.3.-CB/BMO

Bern, den 12. Dezember 1988

Information hebdomadaire 49/88CONFIDENTIEL

1. La réunion ministérielle à mi-parcours du cycle de l'Uruguay, qui s'est déroulée entre le 5 et le 9 décembre à Montréal, a abouti à une impasse négociatoire. Les ministres ne sont pas parvenus, malgré des jours et des nuits d'intenses efforts, à atteindre leur objectif principal qui était de surmonter, au niveau politique, les quelques difficultés majeures de la négociation. Ils ont décidé de "geler" les quelques progrès enregistrés à Montréal - notamment dans les domaines des droits de douane,



du règlement des différends, du fonctionnement du GATT et des services - en attendant qu'il y ait déblocage sur deux dossiers-clef de la négociation, l'agriculture et la propriété intellectuelle. Le Comité des négociations commerciales se réunira au niveau des hauts fonctionnaires début avril à Genève et tâchera de sortir la négociation de l'impasse. D'ici là, le directeur général du GATT mènera des consultations à haut niveau.

2. Le revers de Montréal - qu'il est important de ne pas assimiler à un échec de la négociation de l'Uruguay qui, elle, durera jusqu'à la fin de 1990 - est dû à une grave erreur d'appréciation de la part de certains participants. Le "Groupe de Cairns" - mais aussi dans une certaine mesure les Etats-Unis - a cru à la possibilité d'engranger des résultats partiels importants (agriculture) deux ans avant de nouer le paquet final. Au lieu de résoudre des blocages partiels, la réunion a ainsi eu pour effet, au moins temporairement, de créer un blocage général.

3. Il n'y a toutefois pas lieu de dramatiser la situation. C'est d'ailleurs ce que la grande majorité des ministres réunis à Montréal se sont efforcés d'éviter le dernier jour. Car des progrès ont été faits à Montréal dans plusieurs domaines importants. La décision ministérielle a par ailleurs l'avantage de représenter un engagement politique propre à maintenir l'élan indispensable pour que la négociation puisse aboutir à un résultat final à fin 1990.

4. Quels sont les thèmes qui constituent les principaux blocages de la négociation ?

A g r i c u l t u r e

Afin de pouvoir neutraliser les forces protectionnistes américaines stimulées par la nouvelle loi commerciale et la perspective d'une nouvelle loi sur l'agriculture, les Etats-Unis étaient prêts à accepter des mesures à court terme sous la forme notamment d'un gel contractuel de tout soutien agricole. Ceci à la condition toutefois d'obtenir l'assurance politique que la CEE accepte l'objectif à long terme d'une abolition de toutes les aides à l'agriculture liées à la production, c'est-à-dire, à terme, l'abolition de la politique agricole commune. La Communauté quant à elle, désirait avant tout monnayer dans le cadre de l'Uruguay Round la douloureuse stabilisation du coût de sa politique agricole. Elle poursuit donc des objectifs à court terme, l'objectif américain à long terme demeurant pour elle totalement inacceptable. Le blocage provient en dernière analyse d'un manque de volonté politique, à la fois des Etats-Unis et de la Communauté, d'entamer un démantèlement significatif de leur appareil de protection agricole avant d'avoir obtenu au préalable de la "partie adverse" des

garanties quant à la nature véritable et à l'objectif final de la négociation. C'est ainsi que le grand perdant de Montréal est le "Groupe de Cairns" (Australie, Nouvelle-Zélande et Argentine en tête) qui était déterminé à obtenir à Montréal un premier "acompte" de négociation. Ce fut et cela restera une erreur de penser que des acomptes partiels et sectoriels sont possibles avant la fin d'une négociation aussi complexe que l'Uruguay Round. La responsabilité de l'accident de Montréal est dès lors partagée entre les Etats-Unis, figés sur un irréaliste objectif à long terme, et le groupe de Cairns, qui a lancé le concept discutable de l'acompte, avec la complicité de la Communauté.

P r o p r i é t é i n t e l l e c t u e l l e

Le désaccord porte ici sur l'objet même de la négociation. Alors que tous les pays industrialisés et quelques pays en développement (ASEAN notamment) désirent que la négociation porte également sur la définition de normes de protection de la propriété intellectuelle, bon nombre de pays en développement (l'Inde en tête) y sont opposés. Si la négociation de Montréal n'a pas abouti sur ce sujet, c'est dans une large mesure en raison de l'attitude extrémiste de l'Inde qui en fait ne désire pas participer à ce volet de la négociation, mais aussi en raison du blocage intervenu dans l'agriculture. Le Brésil - autre partenaire difficile - s'est montré plus coopératif que l'Inde.

L'impasse est ici sérieuse, mais paraît cependant moins grave que l'impasse agricole.

T e x t i l e s

Les Etats-Unis - et dans une moindre mesure la CEE - ne sont pas prêts à ce stade à accepter une réintégration du secteur des textiles dans le GATT ordinaire dès l'expiration, fin 1991, de l'accord multifibres. La contradiction entre la position adoptée par les Etats-Unis dans le domaine de l'agriculture (ils réclament la libéralisation totale) et celle qu'ils défendent dans les textiles (ils refusent d'ouvrir leur marché) mérite d'être soulignée.

5. Quels sont les principaux sujets où des progrès - suspendus jusqu'en avril 1989 - ont été enregistrés à Montréal ?

D r o i t s d e d o u a n e :

Les participants sont prêts à commencer des négociations tarifaires ayant pour objectif une réduction comparable aux résultats du Tokyo Round (env. 30%), réduction assortie d'une certaine harmonisation des tarifs douaniers (droits plus uniformes).

S e r v i c e s :

Les participants (y compris les pays en développement) sont prêts à entamer la négociation d'un cadre juridique sur la libéralisation des échanges de services comprenant une série de principes (traitement national, non-discrimination, clause de la nation la plus favorisée, transparence) et un mécanisme de libéralisation progressive. Le progrès est ici important: il y a un peu plus de deux ans, à l'ouverture de la négociation, une majorité de pays membres du GATT (les pays en développement) rejetaient le principe même d'une négociation sur les services dans le cadre de l'Uruguay Round.

R è g l e m e n t d e s d i f f é r e n d s :

C'est un autre sujet de satisfaction: un renforcement des procédures a été accepté, cela même si plusieurs points importants demeurent ouverts.

P r o d u i t s t r o p i c a u x :

En ce qui concerne les produits tropicaux, les Etats-Unis ont retiré leur offre unilatérale. La CEE et les Pays Nordiques se sont engagés à mettre immédiatement en oeuvre la leur. La Suisse, attachée au principe d'un minimum de réciprocité, a laissé la sienne sur la table en se réservant le choix du moment de la mise en oeuvre.

6. A t t i t u d e d e l a S u i s s e à M o n t r é a l

Au début de la Conférence, le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz a présenté une déclaration générale mettant l'accent sur la nécessité de conserver à la négociation de l'Uruguay toute son ambition - il y va de la réforme du système économique et commercial mondial - et sur la nécessité de ne pas négliger le sujet du renforcement des règles du GATT, sujet fondamental pour la survie du système.

Il a par ailleurs profité de sa présence à Montréal pour entretenir toute une série de contacts, entre autres avec le ministre japonais des affaires étrangères, M. Uno, le Commissaire de la CEE, M. De Clercq, l'Ambassadeur Yeutter des Etats-Unis et ses collègues de l'AELE. Le Secrétaire d'Etat Blankart, qui a repris la tête de la délégation suisse après le départ de Montréal de M. Delamuraz le 5 décembre, et les autres membres de la délégation suisse en ont fait de même.

La Suisse a fait et continue à faire partie du "inner circle" de la négociation. Elle était représentée dans tous les groupes de négociation restreints. La délégation suisse a ainsi joué un rôle actif dans tous ces groupes, en tâchant notamment de favoriser des coalitions de pays développés et

en développement. Sur plusieurs sujets - notamment ceux de la protection de la propriété intellectuelle et des services - des délégués suisses ont fait partie de petits groupes de rédaction. Dans le groupe agricole, la délégation suisse était condamnée à un rôle discret. Dans ce domaine, elle s'est néanmoins efforcée par de nombreux contacts bilatéraux de faire appel au réalisme et à la modération des principaux protagonistes de la négociation.

7. C o n c l u s i o n s p o u r l a S u i s s e

L'impasse de Montréal est un sujet de préoccupation pour notre pays. A une époque où l'on doit constater une recrudescence générale des pressions protectionnistes, et notamment l'apparition d'un protectionnisme de type nouveau, prenant en particulier la forme du bilatéralisme, du sectorialisme, voire d'un régionalisme replié sur soi-même, le système commercial et les marchés avaient besoin d'un signal d'accord et non de désaccord. C'est ainsi que les mois qui viennent vont être critiques pour la négociation de l'Uruguay. La Suisse s'engagera activement dans les consultations qui vont précéder la réunion d'avril de Genève. Il convient en effet d'éviter d'y répéter les erreurs de Montréal, notamment celle de vouloir faire avancer un dossier plus rapidement que les autres. C'est la condition essentielle du succès final du cycle de l'Uruguay.

Le dossier agricole demeurera au centre de la négociation. Montréal a démontré les deux aspects dangereux de ce dossier pour la Suisse. D'une part, un échec dans ce dossier-clé compromettrait l'ensemble du cycle de l'Uruguay. D'autre part, Montréal a confirmé qu'une voie médiane entre la position de la CE et celle des Etats-Unis se situera autour d'une réduction substantielle du soutien à l'agriculture. Ce dossier continuera donc, dans les mois et années à venir, à représenter un défi considérable à la fois pour la diplomatie économique et pour l'agriculture de la Suisse.

Groupe de travail No 3 de l'OCDE

(9/10.12.88, Paris)

La réunion a abordé trois thèmes. L'appréciation de la conjoncture, d'abord, a abouti au constat d'une performance économique à la fois exceptionnellement vigoureuse et d'une remarquable homogénéité à travers toute la zone OCDE. Cette dynamique est toutefois accompagnée, dans un nombre croissant de pays, d'un risque inflationniste accru. Le resserrement des politiques monétaires dès l'été a contribué à orienter vers la hausse les taux d'intérêt. Aux Etats-Unis la progression conjoncturelle est corroborée par une augmentation rapide de l'investissement et une assez forte croissance de la demande intérieure. Ainsi qu'au Canada le risque inflationniste aux Etats-Unis est réel. Dans l'expansion extrêmement rapide du Japon les risques inflationnistes demeurent étonnamment limités. On y observe en fait un certain déplacement de l'investissement du public au privé. Parallèlement, la croissance de l'investissement direct à l'étranger s'oriente de plus en plus clairement sur les PVD (de la région). En Europe, l'accélération de la croissance en RFA demeure un élément de dynamisme au plan du continent, ce qui contribue toutefois à une mise en exergue des déséquilibres intra-régionaux. De l'avis conjoint de la RFA et de la France, ces déséquilibres ne sauraient être réduits par le moyen d'un réalignement au sein du SME mais plutôt par une réorientation des flux d'investissements.

S'agissant, ensuite, des risques sur le système de la persistance des déséquilibres au plan global la discussion est demeurée générale. Face à un processus d'ajustement s'étant clairement ralenti les contraintes de politique interne en RFA mais surtout la grande inconnue relative à la stratégie budgétaire de la nouvelle administration américaine ne représentent guère une toile de fond de nature à rassurer les marchés. La notion de soutenabilité des déséquilibres a une fois de plus été à l'avant-plan avec des réponses relativement confiantes, notamment au sujet de la disponibilité japonaise de continuer à financer le déficit américain. Ceci étant il était difficile de ne pas percevoir un sentiment diffus d'incertitude quant à la tenue du dollar à moyen terme.

Dans un tel environnement les objectifs de politique monétaire et les indicateurs de référence acquièrent un rôle particulièrement important. Le troisième volet de la discussion à fait, ainsi, ressortir que la perception des risques d'inflation, les agrégats monétaires, la valeur extérieure d'une monnaie ainsi que les signaux à l'intention des marchés peuvent jouer, tour à tour, un rôle différent dans l'articulation des politiques monétaires. D'une manière générale on peut retenir que face à la rapidité de la transmission d'impulsions au niveau global ainsi que des innombrables innovations sur les marchés financiers l'importance des agrégats monétaires a été quelque peu relativisée.

La délégation suisse au WP3 était composée de MM. Zwahlen, Kaeser, Corti et Lautenberg.

OECD-DAC-High Level Meeting in Paris vom 5. und 6. Dezember 1988

Das OECD-Entwicklungs-Komitee (DAC) hat am 5./6. Dezember 1988 in Paris seine 27. Jahresversammlung auf hoher Ebene abgehalten. Die Schweizer Delegation wurde von den Herren Botschafter F.R. Staehelin, Direktor der DEH, und Botschafter P.-L. Girard, Delegierter für Handelsverträge, BAWI, geleitet. Haupttraktanden waren: Ein breiter Meinungs austausch über die Prioritäten der Entwicklungszusammenarbeit in den 90er Jahren, eine Zwischenbilanz der Fortschritte und Probleme bei der Strukturanpassung und der Koordination der Hilfe sowie eine Diskussion über die praktische Umsetzung der vom DAC bereits angenommenen "Principles for Project Appraisal".

Im Mittelpunkt der Interventionen standen: Die Beachtung der Diversität der Entwicklungsländer (EL) als Ausgangspunkt jeglicher Ansätze der Entwicklungszusammenarbeit, die ökologische Tragbarkeit (sustainability) der Entwicklung, die Förderung der menschlichen Ressourcen der EL im Sinne der Hilfe zur Selbsthilfe (Ausbildung, institution building), Nutzung der Marktkräfte in der Entwicklung (bessere Integration der EL ins Welthandelssystem, günstige Rahmenbedingungen für internationale Direktinvestitionen, Privatsektor-Initiative), Verbesserung der Koordinationsmechanismen (über multilaterale Organisationen wie bilateral, insbesondere auch im Feld) sowie die soziale Absicherung der Strukturanpassungsprogramme der EL in enger Zusammenarbeit mit diesen.

Die Schweiz äusserte sich zunächst zu den Rahmenbedingungen der Entwicklungszusammenarbeit in den 90er Jahren (Globalisierung der Weltmärkte und Probleme der Integration der EL in diese, Ausschöpfung ihrer komparativen Vorteile, diesbezügliche Rolle der Strukturanpassungsprogramme). Ferner setzte die schweizerische Delegation spezifische Akzente hinsichtlich neuer Strategien im Grundschulbereich, in der beruflichen Ausbildung und gegenüber der Umwelt als Basis für eine nachhaltige Entwicklung insbesondere auch im Bereich der Ernährungssicherheit, der Demografie und der Bekämpfung der Armut.

Diese Prioritäten werden auch die weitere öffentliche Arbeit zur Gewinnung des Bürgers für eine angemessene Beteiligung seines Landes an den kollektiven Hilfeanstrengungen der Gebergemeinschaft erleichtern. Es wurde betont, wie wichtig besondere Begleitmassnahmen zur Linderung sozialer Härten der Strukturanpassungsprogramme sein können.

BRUNNER.

p.s.
Muheim

(F. MUHEIM)

Références et initiales

p.B.58.06.4 - RY/RJ

Adresse (ou Telex) au Datta

Direction _____ Bureau _____ Secteur _____ Téléphone _____

X

X

Secrét. pol.

1

wochentx _____

Directives politiques no 27/88 du 12 décembre 1988

GATT: conférence ministérielle à mi-parcours du cycle de l'Uruguay
(Montréal 5-9 décembre 1988)

Voici les éléments de la Sprachregelung suisse :

1. Si du point de vue de l'événement, la presse qualifie la Conférence de Montréal comme un échec, l'appréciation de la délégation suisse est beaucoup plus nuancée. Dans onze domaines de négociation (avec notamment les tarifs, les services, le règlement des différends et le fonctionnement du GATT), la Conférence de Montréal a réalisé un consensus en faveur d'un renforcement du GATT. Il s'agit là d'un succès considérable, si l'on se souvient qu'il y a deux ans encore, la plupart des pays en développement refusait l'entrée en matière sur un sujet aussi important que les services. Or, Montréal a ouvert la voie à une négociation multilatérale d'un accord-cadre sur les services.
2. Montréal a échoué sur un point: il n'y a pas eu de dénouement du blocage agricole. Montréal constitue l'échec du concept - erroné au départ - qu'un sujet, politiquement aussi sensible que la politique agricole doive faire l'objet de résultats au milieu d'une négociation censée se terminer. Il n'est tout simplement pas

12.12.88

30.41

EIDGENOESSISCHES DEPARTEMENT FUER
AUSWAERTIGE ANGELEGENHEITEN
Presse- und Informationsdienst

Bern, den 12.12.88

1.A.22.14.7.3.-CB/BMO

Interne Verteilerliste

Betrifft: IH 49/88 et DP 27/88

Departementsvorsteher		BRF
Dipl. Sekretär	Hr. Combernous	CD
pers. Mitarbeiter	Frau Hanselmann	
Generalsekretariat	Hr. Schaller	SRU
Politischer Direktor, Staatssekretär	Hr. Brunner	BRE
Sekretariat Staatssekretär	Hr. Barras	BF
Protokoll	Botschafter Barbey	BAC
Politisches Sekretariat	Botschafter Ramseyer	RY
Politischer Dokumentationsdienst, Kanzlei pol. Sekretariat		W 338
Politische Sonderfragen	Minister von Arx	AX
Finanz- und Wirtschaftsdienst	Minister Lautenberg	LA
	Hr. Faivet	FB
Pol. Abteilung I	Botschafter Staehelin	SIN
	Hr. Pedotti	PGF
Dienst Frankophonie	Hr. De Dardel	DJ
Europarat	Hr. Richard	RA
Pol. Abteilung II	Botschafter Ruegg	RUE
	Hr. Blickenstorfer	BLI
Sektion f. kons. Schutz	Hr. Robert	RO
Auslandschweizersekretariat	Minister Fetscherin	FN
Fremde Interessen	Hr. Ghisler	GH
Direktion f. int. Organisationen	Botschafter Muheim	MF
	Minister Erard	ER
	Minister Gyger	GWB
Sektion Vereinte Nationen und intern. Organisationen	Hr. Hofer	HER

Sektion intern. wissenschaftliche Angelegenheiten	Hr. Creola	CRE
Sektion für intern. Umweltangelegenheiten	Hr. Schmid	SCW
Sektion f. kulturelle und UNESCO- Angelegenheiten	Hr. Luciri	LC
Sekretariat der nationalen schweiz. UNESCO-Kommission	Hr. Theurillat	TB
Direktion für Völkerrecht	Botschafter Krafft Minister Stettler Minister Godet	KT STR GT
Sektion Völkerrecht	Hr. Spinner	SPI
Sektion Entschädigungsabkommen	Hr. Bühler	BC
Sektion Staatsverträge	Hr. Rubin	RC
Sektion Landesgrenze- und Nachbarrecht	Hr. Dubois	DS
Sektion Verkehr Seeschiffahrtsamt Basel	Direktor Hulliger Stellvertr. Direktor Haenggi	HG
DVA	Botschafter Manz Frau Krieg	MA KRI
Sicherheitsbeauftragter	Hr. Iten	IT
Sektion Rekrutierung und Ausbildung des Personals	Hr. von Graffenried	GRP
Personalsektion	Hr. Kaiser/Hr. Reich	KA/RE
Sektion Buchhaltung und Informatik	Hr. Savoye	SAV
D. f. verw. rechtl. Angelegenheiten	Hr. Doswald	DW
Sektion Bezüge und Zulagen Verwaltungsinspektorat	Hr. Trinkler Hr. Castelli	TK CS
Kuriersektion	Hr. Schweizer	SRJ
Direktion für Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe	Botschafter Staehelin	SFR
Stellvertr. Direktor	Hr. Wilhelm	WM
Delegierter für Katastrophenhilfe im Ausland	Hr. Bill	BH
Vizedirektor	Hr. Giovannini Hr. Högger	GI HL
Informationsdienst	Hr. Leuzinger	LP
Multilaterale Angelegenheiten	Hr. Pasquier	PA
Sektion human. Nahrungsmittelhilfe	Frau Schelling R.	SGR
Integrationsbüro EDA/EVD	Minister Kellenberger	Ke